
Titre du mandat:

CEEAC (Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale) Développement d'un cadre juridique harmonisé applicable aux Partenariats Publics Privés pour l'investissement dans le secteur des transports en Afrique Centrale

Pays:	Les 10 Etats membres de la CEEAC
Lieu dans le Pays:	Capitales des 10 Etats membres
Nom du Client / Financement:	CEEAC, BDEAC, CEMAC, Organisations Intermédiaires d'Afrique Centrale
Adresse du Client:	Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale Direction des Etudes et des Financements Place du Gouvernement B.P. 1177 Brazzaville (République du CONGO)
Contact:	Patrick Hervé ELLA PEKE
Date de début (Mois/Année):	06/2010
Date d'achèvement (Mois/Année):	03/2011
Durée du mandat (en mois) :	8
Valeur approximative du contrat (en USD actuel) :	193,500 Euro
Nombre total de personnel-mois consacré au mandat :	6
Nom des Consultants associés, le cas échéant :	n.a.
Montant approximatif des services fournis par votre firme aux termes the contract:	193,500 Euro
N° d'hommes mois procures par des Consultants associés :	n.a.
Nom des cadres techniques de votre firme impliqués et fonctions assumées	BKP Development Monique Bolmin (Chef de File, expert juridique PPP) Karim Medjad (Expert législation PPP)

Description des services que votre personnel a effectivement fournis dans le cadre du mandat :

- Réalisation d'un diagnostic des dispositions légales relatives à la promotion du partenariat public-privé en Afrique centrale et à la protection des investissements privés.
- S'inspirant des travaux réalisés dans d'autres régions, élaborer une proposition d'un cadre harmonisé de promotion du PPP dans le financement et la gestion des infrastructures de transport en Afrique centrale.
- Sensibilisation des OI et des OR sur l'implication du secteur privé dans la mise en œuvre des projets d'infrastructures en Afrique centrale.
- Identification des actions et rédaction d'un plan d'actions à mettre en œuvre pour la promotion des PPP dans le secteur du transport et en particulier des besoins en renforcement de capacités y relatifs pour les organisations intermédiaires et les organisations régionales.